

De: Christian Kert <ckert@assemblee-nationale.fr>
Envoyé: mercredi 18 décembre 2013 17:27
À: CREIF
Objet: RE: TVA des centres équestres : Message aux Députés

Madame, Monsieur,

Christian Kert, député des Bouches du Rhône tien à vous faire savoir qu'il est parfaitement conscient des difficultés que vont rencontrer les centres équestres à partir de janvier 2014 suite à l'augmentation conséquente de la TVA applicable à leurs activités .

Sachez qu'il s'est associé aux différentes initiatives parlementaires prises pour y remédier et qu'il vient de co-signer la proposition de loi de son collègue M. LE fur visant à permettre l'application du Taux Réduit de TVA aux prestations de services correspondant exclusivement au droit d'utilisation des installations équestres utilisées à des fins d'activités physiques et sportives .

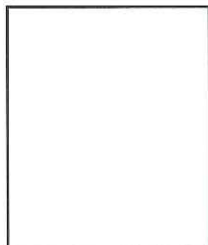
Il tenait à vous le faire savoir et reste à votre disposition.

Dans cette attente , il vous assure de ses meilleurs sentiments .

Cabinet parlementaire de Christian KERT
Député des Bouches du Rhône
Assemblée nationale
01 40 63 55 07
www.christiankert.fr

De : creif=cheval-iledefrance.com@sbr38.net [<mailto:creif=cheval-iledefrance.com@sbr38.net>] **De la part de** CREIF
Présidence
Envoyé : mercredi 18 décembre 2013 14:26
À : Christian Kert
Objet : TVA des centres équestres : Message aux Députés

Si cette page ne s'affiche pas correctement dans votre navigateur, [consultez-la en ligne](#)



18 décembre 2013

TVA des centres équestres : Message aux Députés

Madame, Monsieur le Député,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un courrier transmis à l'ensemble des chefs de partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale.

Ce courrier porte sur la contestation du passage de la TVA à 20% appliquée à l'activité des centres équestres dans le cadre de la Loi de finance. Cette mesure insoutenable, plus communément